

Communiqué de presse, 22 mars 2022

Les directions régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France et Bretagne de l'ADEME s'emparent de la démarche low-tech !



Dans le cadre du GRAND DÉFI ÉCOLOGIQUE de l'ADEME, les directions régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France et Bretagne de l'ADEME ont organisé un webinaire interrégional le 17 mars 2022. Cet événement a été l'occasion de questionner, à travers une approche prospective, la place de la technologie et l'élaboration d'un nouveau rapport à la technique à l'horizon 2050.

Pour accompagner l'engagement des entreprises, associations et collectivités dans une dynamique low-tech, les directions régionales de l'ADEME ont déjà lancé plusieurs initiatives :

- En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la direction régionale a organisé un **forum ouvert** le 25 novembre 2021. Cette première rencontre en région aura réuni près de 60 participant(e)s. Leurs profils et interventions ont montré que la démarche low-tech peut être déployée dans de nombreuses thématiques couvertes par l'ADEME (agriculture, alimentation, bâtiment, énergie, etc.). 36 sujets ont été débattus et 7 projets ont émergé. Voir [compte rendu](#).
- En Île-de-France, la direction régionale a organisé plusieurs **mini-événements** pour tester l'intérêt de la low-tech auprès de ces acteurs, puis lancé deux AMI low-tech qui ont permis à une vingtaine de lauréats de se lancer (cf. [communiqué de presse](#) et [replay](#)). Elle a également mis en place des [ateliers mensuels](#).
- En Bretagne, la direction régionale de l'ADEME a soutenu une **expérience** de mesures des impacts écologiques, économiques et ergonomiques des low-tech dans l'habitat, ainsi que le développement d'un plateau technique mobile de formation aux nouvelles technologies. Bientôt, en partenariat avec l'association Low-tech Lab, une expérimentation « Les solutions low-tech au service de la sobriété territoriale » sera lancée avec 20 structures volontaires (privées/publiques) sur un territoire démonstrateur.

C'est dans la continuité de cette mobilisation que les trois directions régionales ont organisé un **webinaire interrégional le 17 mars 2022** qui a réuni près de 200 personnes toute la journée. Ce dernier a permis de présenter le positionnement de l'ADEME comme un des acteurs de la sphère low-tech, mais aussi de mettre en lumière des réponses, expériences et acteurs low-tech présents dans chacune des régions. **Ces échanges ont en outre montré le potentiel de passage à l'échelle des stratégies d'innovation low-tech dans les territoires** et l'intérêt essentiel du collectif.

Une journée inspirante

La journée s'est déployée autour de **plusieurs présentations** et d'**ateliers thématiques**, dont une table ronde¹. Pendant cette table ronde les échanges ont permis de **confronter les visions de spécialistes et récits inspirants** venant de structures publiques, privées et académiques variées et faisant face à des enjeux différents. **Tous s'accordent sur le fait que la low-tech est indispensable pour atteindre la neutralité carbone en 2050.**

Les ateliers thématiques ont porté, quant à eux, sur **l'agriculture** et **l'alimentation**, le **bâtiment** et la **mobilité**. Ils ont permis de **mettre en lumière des projets concrets** et déjà **opérationnels** dans plusieurs régions, d'identifier les leviers de passage à l'échelle de la démarche low-tech, comme par exemple la nécessaire bascule des imaginaires collectifs qu'elle doit susciter. Ces ateliers ont par ailleurs été l'occasion de discuter des verrous de massification de la démarche.

La démarche low-tech : comment intégrer le low-tech à l'horizon 2050

Depuis des décennies, de nombreuses réflexions sont menées sur les technologies dites « durables » et accessibles à tous. Dans une optique de durabilité, **les innovations low-tech**, par opposition au « tout high-tech », **s'inscrivent dans une démarche qui questionne nos besoins réels, interroge nos modes d'organisation territoriale et renouvelle nos imaginaires** : il s'agit de développer des produits et services les moins intensifs et complexes en technologie et de limiter les impacts environnementaux induits dans les usages, les comportements et les modes de consommation.

L'innovation low-tech prend comme point de départ l'usage et la durabilité en repensant l'innovation d'abord sous contrainte de ressources puis, éventuellement, sous contrainte de coût, **pour développer des produits et des services plus simples, plus sobres en ressources et en énergie, plus facilement recyclables, sans perte de matière et mieux proportionnés aux besoins satisfaits**. Elle peut aussi **conduire à se passer du produit ou du service lui-même par une transformation sociétale ou organisationnelle** (la production locale pour éviter le transport, etc.). **Elle vise donc à construire une stratégie plus globale et systémique, davantage centrée sur les usages, dans un souci de qualité, de soutenabilité et de résilience maximales.**

Pour des questions de délais de montage, l'ensemble de la journée sera disponible d'ici le 20 avril sur la chaîne Dailymotion de l'ADEME

CONTACTS PRESSE

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Morgane MESLIN / 04 91 32 84 50 / morgane.meslin@ademe.fr

Île-de-France : Tél : 01 58 47 81 28 - Mél : ademepresse@havas.com

Bretagne : Claire SCHIO / 02 99 85 87 06 / claire.schio@ademe.fr

¹ en présence de Philippe Bihoux (directeur général d'AREP), Laurence Fortin (4^e Vice-Présidente territoire, économie et habitat du Conseil régional de Bretagne), Arthur Keller (systémicien, spécialiste des sociétés résilientes et auteur d'une typologie des imaginaires de l'avenir), Cristina Lopez (économiste de l'environnement, Institut Paris Région) et Renaud Vignes (économiste et chercheur).

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – , nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.